L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 AVRIL 1879. — 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 17 AVRIL 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Royale et Toulouse,—gages forfaits.

Par Vincent & Co., dans leurs salles d'encan, marchandises américaines et étrangères.

Un dernier mot sur la Quarantaine.

Nous avons vainement cherché dans les journaux qui se font, timidement, et nous pourrions dire presque honteusement, les défenseurs de la quarantaine, une réfutation des arguments que nous avons fait valoir contre cette mesure qui menace d'être si fatale à notre commerce.

Le bureau de santé, a-t-on dit, ne fait qu'exécuter la loi, mais c'est là une assertion qui n'est nullement justifiée, car l'esprit de la loi est évidemment que le bureau de santé ne puisse appliquer la quarantaine qu'aux ports infectés de la fièvre jaune. Il faut, suivant la loi, qu'il ait de bonnes raisons de croire à l'existence de la fièvre jaune dans un port avant de le mettre en interdit.

Le bureau de santé a clairement outrepassé ses pouvoirs et il a méconnu le sens de la loi quand il a recommandé au gouverneur une quarantaine générale basée uniquement sur des raisons géographiques.

En cela, le bureau poursuit un but qu'il est facile d'apercevoir. Pourquoi a-t-il fixé le délai de la quarantaine à vingt jours? Est-ce parce qu'il croit que ce délai offre toutes les garanties désirables tandis qu'un délai de cinq ou de dix ne les offre pas?

Nous avons une trop haute idée des connaissances scientifiques du président du Bureau qui occupe un rang si éminent dans sa profession, pour lui attribuer une pareille pensée.

Le Dr Choppin sait parfaitement qu'une quarantaine de vingt jours pas plus qu'une de quarante, ne ferait, dans l'hypothèse admise par lui, complètement disparaître le danger auquel il croit, celui de l'importation de la fièvre jaune. Il a dit lui-même, croyons-nous, que le seul moyen absolument sûr pour prévenir l'importation, serait la suppression complète des communications, le [illegible].

Or, comme le bureau n'a pas le droit de proclamer la suppression absolue des communications avec les pays tropicaux, il a probablement voulu arriver au même résultat en fixant un délai assez long pour forcer la navigation à suspendre entièrement ses opérations avec les ports déclarés suspects. C'est une manière indirecte de substituer à une simple mesure de précaution prescrite par la loi, une mesure beaucoup plus radicale que les législateurs n'avaient nullement en vue.

Les membres du bureau de santé sont [illegible] convaincus, nous n'en doutons pas, qu'ils agissent pour le mieux au point de vue de la démonstration [illegible] qu'ils ont entreprise, sans souci des conséquences commerciales qu'elle peut avoir, mais il n'en est pas moins vrai qu'une leur décision ne peut trouver sa justification dans la loi actuelle. Si notre estimable gouverneur eût envisagé la question à ce point de vue, il eût sans doute refusé de lancer une proclamation [illegible] générale.

Il y a dans ce qui vient d'être fait un motif puissant pour que la Nouvelle-Orléans réclame énergiquement la suppression d'un système qui menace d'anéantissement son existence commerciale.

Mais si on supprime la quarantaine, s'écrie d'une voix lamentable un de nos confrères, que va dire l'opinion publique, non à la Nouvelle-Orléans où il reconnaît qu'elle est fortement prononcée contre cette mesure, mais dans le reste du pays où subsiste la peur bleue causée par la dernière épidémie?

L'opinion publique dira ce qu'elle voudra. Est-ce que par hasard, nous devons renoncer pendant six mois de l'année à notre commerce extérieur uniquement pour satisfaire madame l'opinion publique et pour ne pas heurter ou froisser des préjugés populaires fondés sur des suppositions que rien jusqu'ici n'a justifiées? Ah! si nous n'avions jamais eu de quarantaine, on serait fondé à nous dire "essayez-en une fois au moins." Mais nous en avions une l'année dernière et ses partisans nous disaient fièrement "laissez-nous faire, ne nous entravez pas et vous allez voir comme nous arrêterons la fièvre jaune."

Nous avons laissé faire l'essai loyal de la quarantaine, nous nous sommes soumis sans murmurer à toutes les mesures qu'il a plu au bureau de décréter et nous avons eu l'épidémie la plus terrible qui se soit produite depuis 1853. A notre tour, nous disons "assez de quarantaines, ouvrez le port au commerce et nous n'aurons ni plus ni moins de fièvre jaune d'ici à dix ans que nous en aurions avec toutes les quarantaines du monde, mais au moins nous ne mourrons pas de faim."

On nous montre en quarantaine du côté de l'intérieur, c'est possible, mais seulement si nous avons la fièvre jaune et quand nous en aurons, ce qui ne peut durer six mois. Or, comme tous ceux qui sont restés en ville l'été dernier sont acclimatés et que les autres ne resteront probablement pas, tout porte à croire non seulement que nous n'aurons pas d'épidémie mais encore que nous n'aurons peut-être pas de fièvre jaune du tout et qu'au pis aller nous n'en aurons qu'un petit nombre de cas isolés et pendant quelques semaines seulement.

D'où nous concluons qu'une quarantaine extérieure de six mois qui ne prouvera rien de ce qu'on veut prouver, et qui ne peut que nuire énormément à notre commerce en transférant à d'autres ports les affaires qu'il fait et pourrait faire dans l'avenir avec les ports mis en interdit, n'a pas une justification suffisante dans la crainte puérile d'effaroucher madame l'opinion publique du dehors, dont nous devons nous attacher à dissiper les alarmes irréfléchies au lieu de les encourager.

Les photographies inaltérables par le procédé Lambert sont admirées des connaisseurs; on peut en voir des échantillons au studio de Lilienthal.

Tout le monde se chausse à l'Etoile Rouge!

La saison est [illegible], mangez vos Shallows.

—Le Daily Graphic raconte, d'après le correspondant de la G[illegible] de Baltimore, [illegible] aujourd'hui, et qui une anecdote, oubliée [illegible] met en lumière l'affection [illegible] que la Maréchale de Mac-Mahon [illegible] toujours pour son mari:

Lorsque l'armée française finissait la campagne d'Italie, Mme de Mac-Mahon se trouva un jour auprès de l'Impératrice Eugénie, au moment où elle recevait les télégrammes annonçant la victoire de Magenta.

L'Impératrice commença à lire à haute voix la dépêche de son mari; elle contenait la liste affligeante des généraux qui avaient été tués ou blessés, et se terminait par les mots:

"[illegible] général de Mac-Mahon ..."

A [illegible] Mme de Mac-Mahon poussa [illegible] de désespoir, et s'affaissa sur elle-même, à demi évanouie, mais elle fut [illegible] ranimée en entendant la fin de la [illegible] a été créé maréchal de France [illegible] Magenta."

THÉATRE DE L'OPÉRA.

LA BELLE AU BOIS DORMANT.

Tout Orléans devait être rendu de bonne heure hier soir à l'Opéra. Il s'agissait de voir en action un charmant conte de fées avec lequel on a bercé notre enfance. On devait commencer à huit heures précises disait le programme, mais les programmes proposent et l'orage dispose. Une fée méchante qu'on avait oublié d'inviter à la fête, la fée grêlée, a pour se venger, fait éclater dans les airs un violent orage et, au milieu d'éclairs fulgurants, a déversé sur la Nouvelle-Orléans une averse de grêlons comme on n'en avait jamais vu de mémoire de louisianais, et sans l'intervention de la bonne reine Titania, l'accès de l'Opéra eût été inaccessible aux acteurs comme aux spectateurs de la féerie.

L'orage calmé, chacun s'est acheminé dès que l'état des rues l'a permis, vers l'Opéra, dont la salle sans être pleine comme elle l'eût été sans le contre-temps, était cependant assez brillamment garnie lorsqu'à neuf heures, l'orchestre a préludé à la représentation.

Nos lecteurs ont pu relire dimanche dans l'Abeille l'histoire de la "Belle au bois dormant," accompagnée de quelques indiscrétions piquantes dues à la plume d'un bon génie de nos amis. Il ne nous reste donc qu'à parler de l'interprétation faite de ce beau conte devant la foule réunie au théâtre de la rue Bourbon.

Mais ce n'est pas tâche facile et au milieu des éblouissants souvenirs qui nous restent de ces scènes et de ces tableaux féeriques, nous avons peine à retrouver des détails assez précis pour donner un compte-rendu digne d'une pareille occasion. Il est évident que des fées aussi intelligentes que gracieuses ont dû présider à l'organisation de ces scènes, en régler les mouvements, en coordonner les groupes et en former les tableaux. Mais il a fallu aussi que leurs sujets, petits et grands, missent à leur service beaucoup de zèle et de bonne volonté pour répondre à ce qu'on attendait deux, car le succès a été très grand.

Les spectateurs ont passé de ravissements en ravissements, à mesure que se sont déroulées devant eux ces scènes variées, agrémentées de mouvements harmonieusement conçus et exécutés. Rien de plus suave que le groupe des fées, rien de plus charmant que les groupes d'enfants, rien de plus original que les épisodes de la danse chinoise et de la marche des lanternes. Mais nous reviendrons sur les divers tableaux après les avoir vus une seconde fois.

On doit donner ce soir une seconde représentation des tableaux, sans accompagnement de grêlons, il faut l'espérer. Après la pantomime, on tirera dans le foyer une tombola, dans laquelle il y aura un lot pour cinq billets.

On a déjà vendu hier pas mal de billets au foyer, où des tables de rafraîchissements sont tenues par de bonnes et jolies fées qui contribuent, sous une autre forme, à la bonne œuvre, dont l'objet est de secourir l'asile des orphelins de St-Vincent. Les billets de la tombola sont à 50 cents, les rafraîchissements à des prix très modérés et les billets d'entrée à une piastre. Que chacun aille donc ce soir porter son obole à la caisse des petits orphelins, en échange d'un sourire de quelque jolie petite fée, auquel s'ajoutera le bénéfice d'une prière de la sœur Agnès.

LE MÉDECIN DE LA QUARANTAINE.—Un comité de trois de la Société auxiliaire sanitaire a fait auprès du gouverneur une nouvelle démarche pour demander le remplacement du médecin de la quarantaine, le Dr Carrington. Le gouverneur a déclaré qu'il réfléchirait de nouveau, qu'il croit encore que ce médecin est capable et compétent pour remplir la position qu'il occupe.

Nous avons peine à comprendre l'insistance du comité et sa sévérité envers le docteur Carrington ne nous paraît nullement justifiée. La société auxiliaire eût dû choisir elle-même pour son directeur médical un médecin ayant une pratique longue et constante de la fièvre jaune, pour avoir le droit de recommander au gouverneur de faire un choix analogue pour la quarantaine.

Nous craignons qu'il y ait là une affaire de personnes plutôt que l'expression de l'opinion de la majorité de la société. On dit le docteur Carrington honnête et incorruptible, c'est beaucoup et nous comprenons que le gouverneur hésite à destituer un pareil homme.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, l'avant dernière représentation de la "New Cinderella," avec M. Gus. Williams dans un divertissement nouveau, et demain pour le bénéfice de Mlle Eme Roseau, sur demande spéciale, "Robinson Crusoé." On sera bien aise de revoir cette pièce avec tous ses tableaux marqués au coin d'une couleur locale si extraordinaire. Samedi, en matinée, la "New Cinderella" et M. Gus. Williams et le même jour en soirée les "Bébés dans le bois."

—Nous publions les annonces dans nos colonnes pour de l'argent, et rarement nous prenons la peine de nous renseigner sur les qualités ou mérites des marchandises, autrement que pour nous assurer qu'elles sont légitimes et respectables. Mais quand un article fait des miracles, qu'il transforme les vieillards en jeunes gens, en apparence du moins, nous ne pouvons pas n'en rien dire. Nous connaissons des gens qui, il y a des années, avaient des cheveux gris et qui maintenant ont des cheveux noirs et lustrés. Comment cela s'est-il fait? Il est évident que ce n'est pas de la teinture, car cela paraît parfaitement naturel, et non sec, raide, cassant comme les cheveux colorés avec le nitrate d'argent ou autre commune teinture. Non! Les cheveux ont été rendus à leur teinte de jeunesse, à leur lustre et vitalité par l'usage de cette merveille des merveilles le "Hall's Vegetable Sicilian Hair Renewer." Il a nombre d'imitateurs, mais il n'y a rien qui le vaille. L'épreuve des années augmente seulement sa réputation, pendant que ses imitateurs meurent et sont oubliés.

Ne pas se chausser à l'Etoile Rouge c'est vouloir être mal chaussé.

Si jamais je cesse d'aimer!....Quoi!....les Shadines.

—Nous lisons dans l'Union de Los Angeles:

Près de Coyotte House, dit le "Star," demeure une grosse femme qui pèse 400 livres. Elle est âgée de soixante-quinze ans, et commence à perdre de sa chair. Elle est très courte et récemment encore elle avait l'apparence d'une boule de chair car elle est aussi large que longue. Elle s'appelle Dona Lucia et appartient à la tribu des indiens San Luis Rey.

— Dimanche dernier, dans l'établissement de M. A. Reuden, près de la station de la Puente, M. Louis Delinotte, un français très anciennement connu ici, dans une discussion avec un nommé Alvitra, se laissa aller à le traiter d'Indien; celui-ci furieux, saisit son pistolet et lui en tira un coup en pleine poitrine. Delinotte eut encore la force d'aller sur sa voiture prendre son revolver et d'en tirer deux coups sur son agresseur. Leurs amis communs intervinrent alors. La blessure de M. Delinotte est mortelle et son agresseur n'est pas dans une meilleure position.

—M. Francis Fanon, de Bordeaux a expédié jeudi de Los Angeles en destination directe de Bordeaux et Paris un chargement de quarante mille cannes teintes en bois d'oranger et de citronnier. Ces cannes doivent être sculptées et finies par des ouvriers parisiens et vendues en France où paraît-il cet article est entré à la mode. Si cette première expédition réussit, d'autres doivent suivre prochainement. Cette opération nous paraît devoir être fructueuse, car ces cannes sont sans valeur commerciale [illegible] marché et ne coûtent que la [illegible] de les dégrossir.

—Un mot bien nature, dans la bouche d'un soldat.

Un général visitait une redoute qu'il venait de faire élever sur un point dont la défense lui paraissait importante.

—Impossible à l'ennemi de passer là, dit-il... C'est tout au plus si nous pourrions y passer nous-mêmes!

[illegible]

L'AMNISTIE.

La loi d'amnistie partielle votée le 3 mars dernier investit le Président de la République du droit de grâce à l'égard des condamnés par contumace pour faits insurrectionnels. Pour apprécier quels sont, parmi les condamnés de cette catégorie, ceux qui peuvent être signalés à la surveillance du chef de l'Etat, le garde des sceaux, ministre de la Justice, a besoin d'être exactement renseigné:

1° Sur leur état civil qui permettra de vérifier s'ils ont ou non des antécédents judiciaires;

2° Sur la conduite qu'ils ont tenue à l'étranger depuis qu'ils ont quitté la France.

Les personnes qui désirent profiter des dispositions de la loi du 3 mars 1879 sont invitées à faire devant le consul de France la déclaration d'état civil nécessaire pour que leur situation puisse faire en France l'objet d'un sérieux examen.

Nous croyons utile de reproduire le texte officiel de la loi d'amnistie, d'après le Journal officiel du 5 mars:

LOI SUR L'AMNISTIE PARTIELLE.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er.—L'amnistie est accordée à tous les condamnés pour faits relatifs aux insurrections de 1871 et à tous les condamnés pour crimes ou délits relatifs à des faits politiques, qui ont été et seront libérés ou qui ont été et seront graciés par le Président de la République dans le délai de trois mois après la promulgation de la présente loi.

Art. 2—Les peines prononcées par contumace pour les mêmes faits pourront être remises par voie de grâce.

Art. 3—A partir de la promulgation de la présente loi, la prescription sera acquise pour faits relatifs aux insurrections de 1871, qui n'auront pas encore été l'objet de condamnations contradictoires ou par contumace.

Art. 4—A dater de la notification des lettres de grâce entraînant virtuellement l'amnistie, le condamné qui sera rentré en France ne jouira plus du bénéfice de l'article 476 du Code d'Instruction Criminelle.

Art. 5—La présente loi ne sera pas applicable aux individus qui, indépendamment des faits qu'elle prévoit, auront été condamnés contradictoirement ou par contumace pour crime de droit commun ou pour délits de même nature ayant entraîné une condamnation à plus d'une année d'emprisonnement.

Voici le texte du projet de loi portant ouverture au ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exercice 1879, d'un crédit de 300,000 fr. pour frais de transport et secours de route destinés aux personnes indigentes graciées ou amnistiées en vertu de la loi du 3 mars 1879, présenté par M. Lepère, ministre de l'intérieur, et par M. Léon Say, ministre des finances:

Exposé des motifs.

Messieurs,

Au moment où les personnes appelées à bénéficier de la loi d'amnistie vont se présenter à nos frontières, l'administration a dû se préoccuper de la situation de celles qui, dénuées de toutes ressources, ne pourraient se rendre à leurs frais dans leurs foyers.

Une circulaire du 10 mars a invité les préfets à délivrer des réquisitions de transports en chemin de fer et les secours de route réglementaires à tous les amnistiés qui en feraient la demande.

Les personnes visées par la loi du 3 mars dernier peuvent être rangées dans deux catégories:

Celles venant de la Nlle-Calédonie.

Les contumax ou les bannis venant de tous les pays étrangers où ils s'étaient réfugiés.

Le nombre des individus à secourir compris dans la première catégorie ne sera pas inférieur à 2,003, et les frais occasionnés par le transport jusqu'à leurs foyers peuvent certainement être évalués à 134,201 fr., en calculant la dépense à raison de 67 fr. par individu, moyens de transport et frais de route compris.

Il est plus difficile de se rendre un compte précis de la dépense à laquelle donneront lieu les individus de la seconde catégorie, dont le nombre ne sera pas exactement connu avant deux mois; on croit pouvoir affirmer cependant que l'administration aura à pourvoir au transport de 11,500 contumax admis à jouir de l'amnistie. La dépense pour chaque personne comprise dans cette catégorie sera variable et dépendra de la longueur du trajet à parcourir par les voies ferrées.

On est cependant fondé à croire, en prenant une moyenne, que les frais de transport réunis des deux catégories atteindront une somme de 233,000 fr. en chiffres ronds. Si l'on ajoute à cette somme une provision de 65,000 fr. destinée à couvrir des dépenses imprévues, cas de maladie, secours indispensables en vêtements que des raisons d'humanité imposeront aux autorités, on arrive à conclure qu'une somme de 300,000 fr. est strictement nécessaire pour mettre immédiatement les préfets en mesure d'assurer l'exécution des instructions qu'ils ont reçues.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer d'ouvrir au ministre de l'intérieur et des cultes, chapitre XLII, exercice 1779, un crédit de 300,000 fr.

Projet de loi.

Art. 1er. Il est ouvert au ministre de l'intérieur, exercice 1879, chapitre XLII, un crédit de 300,000 fr. pour frais de transport et secours de route destinés aux personne indigentes graciées ou amnistiées en vertu de la loi du 3 mars 1879.

Art. 2. Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources générales du budget de l'exercice 1879.

—Voici, d'après le *Fremdenblatt*, avec quelle large générosité la famille Rothschild est venue en aide aux malheureux habitants de Szegedin:

En outre de la somme de 5,000 florins que le baron Albert de Rothschild a fait parvenir dès qu'il a appris la terrible catastrophe de Szegedin, le baron Albert a fait remettre encore 5,000 florins au ministre président Tisza.—Dans le même but, la maison Rothschild de Paris a envoyé 20,000 fr. et la maison Rothschild de Francfort, 10,000 marcs.

L'esprit chevaleresque des Hongrois se ravive en présence de l'immense désastre de Szegedin. *Le Kosso* raconte qu'à Buda-Pesth il s'est formé une association de jeunes gens de bonne famille qui s'engagent à se marier exclusivement avec des demoiselles sauvées du naufrage de Szegedin.

Plus tard, quand les tristesses occasionnées par le fléau auront cessé, on pourra trouver dans un de ces mariages le sujet d'une charmante comédie.

L'Etoile Rouge coin Canal et Baronne.

Toujours préparées; on n'a pas à les cuire Shadines.

— Les journaux de Bordeaux racontent avec détails une tentative de suicide qui a eu lieu mardi à Bordeaux, dans un débit de tabac situé sur le cours de l'Intendance, et qui est tenu par deux jeunes femmes très-recherchées par les jeunes gens du *high life*:

Mardi matin, dit la *Gironde*, le débit de tabac était encore fermé quand la bonne revint de faire des courses. Elle prévint la police, et, lorsqu'on ouvrit la porte de l'appartement, on vit les deux jeunes femmes vêtues de blanc et étendues sans mouvement sur le lit. La chambre était remplie de plantes et de fleurs, violettes de Parme et camélias, et trois réchauds, dont deux brûlaient encore. La table était mise et l'on y voyait les restes d'un dîner: buisson d'écrevisses, mayonnaise, crèmes, vin de Champagne, etc.

Le commissaire de police ouvrit les fenêtres.

Les deux jeunes femmes n'étaient pas mortes; mais ce n'est qu'après deux heures de soins qu'on est parvenu à les ranimer. Les premiers mots qui sortirent de leurs lèvres furent des paroles de désespoir; elles parlaient de se jeter par la fenêtre.

La plus jeune est à peu près remise; l'aînée se rétablira moins promptement.

On se perd en conjectures sur les causes de ce suicide. La version la plus accréditée l'attribue à la jalousie de la plus jeune des deux femmes.

L'aînée se serait décidée, par amitié pour sa sœur, à partager son sort.

L'Etoile Rouge est maintenant rue du Canal, coin Baronne.

Je suis fatigué de la nourriture que je prends, [illegible].

RÉUNION DE COMICES AGRICOLES DE FRANCE.—Samedi, a eu lieu, comme nous l'avons déjà dit, au Grand-Hôtel, à Paris, la réunion préliminaire des comices agricoles de France, présidée par M. Estancelin, président du comice agricole de Dieppe.

Cette réunion n'avait pas de caractère politique: plusieurs députés appartenant à la gauche l'avaient reconnu en venant y assister. Plus de 400 agriculteurs et agronomes avaient été conviés. Aux places réservées on remarquait: MM. l'amiral de Montaignac, général d'Andigné, général Robert, Le Gentil, de Parieu, de Kerdrel, Daru, Buffet, marquis d'Andelarre, Ancel, Raoul Duval, de Kerjégu, de Moustier, de Soland, de Perrochel, Anisson-Duperron, Philippoteaux, Lerois, Marc Dehant, Pinchet, Mariage, marquis de Miramon, marquis de Dampierre, prince Victor de Broglie, Benoist d'Azy, Bessèbvre-Pontalis, marquis de Loudat, Roeux, Blavoyer, marquis de la Guiche, Drée, Lavallant du Douët, de Saint-Victor, de la Germonière, Denys, d'Audiffret-Pasquier, Cochin, de Champvans, etc.—M. Estancelin présidait.

L'assemblée, à l'unanimité, moins 4 voix, a voté contre les conclusions des traités de commerce et adopté les résolutions des comices de la Seine-Inférieure demandant:

"Qu'aucun traité de commerce ne soit conclu ou renouvelé et que les tarifs généraux soient établis sous forme de loi;

"Qu'on applique le produit des taxes douanières à une réduction des impôts indirects qui frappent les objets de consommation, notamment le sucre et les boissons;

"Que l'agriculture soit l'objet de mesures protectionnistes comme l'industrie;

"Que tous les produits agricoles étrangers soient soumis à un droit compensateur égal à la somme des impôts de toute espèce payés par les produits similaires français;

"Que chaque quintal de blé provenant de l'étranger paye un droit de 3 fr., tant que le prix du blé sera inférieur à 30 fr."

Les délégués à l'Elysée.—Hier dimanche, à dix heures du matin, M. Estancelin et les délégués des Sociétés agricoles de France, représentant les douze régions agricoles du pays, ont été reçus par M. Grévy.

M. le Président de la République s'est déclaré très frappé de l'harmonie qui existe entre toutes les Sociétés agricoles de France, et il a invité quelques-unes des personnes présentes à le renseigner sur la situation agricole de chaque région.

M. de Kerjégu, député des Côtes-du-Nord, a pris le premier la parole, et M. Grévy l'a écouté avec la plus bienveillante attention.

M. de Haut, de Folcourt, d'Andelarre, etc., etc., ont exposé leurs vues, et une conversation générale s'est engagée.

Avant de terminer cette entrevue, M. le Président de la République a déclaré en termes exprès: "qu'aucun traité de commerce n'était sur le point d'être signé, et qu'aucun ne serait signé avant d'être soumis à l'entière et libre discussion des Chambres." Cette déclaration a été accueillie avec une grande faveur, et les délégués se sont retirés enchantés de l'accueil qu'ils ont trouvé auprès de M. Grévy.

Ils ont été porter ensuite à M. le ministre de l'Agriculture et du commerce les résolutions qu'ils venaient de faire connaître à M. le Président de la République.

—Le contre-amiral Ammen, qui doit représenter la marine américaine dans la convention convoquée à Paris pour examiner la question du canal interocéanique, partira pour la France vers le 25 de ce mois. Il sera accompagné par M. Menocal, ingénieur civil, qui a participé aux explorations de 1873-74 au Nicaragua.

Toulouse, 30 mars—Résultat du scrutin de ballottage pour la nomination d'un conseiller général pour Toulouse-centre:

Inscrits, 11,317.—Votants, 6,829.—MM. Amilhau, libéral, 2,992 voix (élu) Fblot, maire, 2,716; Esquié, 1,123.

—En police correctionnelle:

Le président, après avoir interrogé sur son état civil un prévenu arrêté sous inculpation d'escroquerie, lui demande, suivant la formule:

—Vous n'avez jamais été condamné?
—Pas encore, monsieur le président.
—Eh bien, asseyez-vous et attendez.

C'est toujours à l'Etoile Rouge que les gens de bon goût se chaussent.

Spécialité en fait de plumes d'oies vivantes, en crins, ressorts pour lits, matelas, fonds à ressorts, à très bas prix, à l'ancien magasin de meubles de J. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadines?

66—Torturées et tourmentées par le rhumatisme, les jointures sont éventuellement dérangées et prennent quelquefois une difformité grotesque. Empêcher ce résultat par des moyens simples et agréables est certainement la part de la sagesse. Une tendance aux affections rhumatismales peut être combattue avec succès avec les "Hostetter's Stomach Bitters" remède qui a le prestige d'une longue et heureuse carrière, d'une popularité sans borne, et de la haute recommandation de la faculté. Il écarte du sang ces impuretés inflammatoires que les pathologistes regardent comme la cause du rhumatisme et non seulement purifie le sang, mais il l'enrichit, et rétablit la vigueur en fortifiant sa source. Il aide à la digestion, à l'action des boyaux et à la sécrétion de la bile et il force les reins et la vessie à exécuter leurs fonctions activement et régulièrement. C'est en outre un remède digne de toute confiance et sur lequel on peut compter entièrement pour empêcher les fièvres périodiques.

Voulez-vous donc laisser un rhume envahir votre système et donner lieu à de plus sérieuses maladies, telles que la pneumonie, l'hémorragie et les affections de poumons, quand il serait si facile d'y porter remède. Le "[illegible] German Syrup" a obtenu la plus grande vente du monde pour la guérison des toux, catarrhes et de affections de poumons. C'est la fameuse ordonnance du Dr Boschee et elle est préparée avec plus grand soin, et peut être administrée sans danger aux plus petits enfants, suivant la prescription. La vente de ce remède est sans précédent. Depuis sa première apparition, la demande en a augmenté sans cesse et il a toujours opéré avec succès dans tous les cas. Interrogez votre pharmacien sur la vérité de ces remarques. Grande bouteille 75 cents. Essayez et vous serez [illegible].

Décédé, hier à 9 heures et demie du soir, à l'âge de un an, JULES SARRAT, enfant de Raimont Sarrat et d'Elmire Gaillard. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu à cinq heures précises. Le corps est exposé rue Dumaine No 97.

SOCIÉTÉ SANITAIRE.

Voici la liste des contributions à la Société Auxiliaire Sanitaire de la Nouvelle-Orléans, reçues aujourd'hui, 16 du courant, par le comité des Banques, Compagnies d'assurance, chemins de fer et hôtels:

Louisiana National Bank	$1000
Factors' and Traders' Ins. Co.	1000
Union National Bank	500
Hibernia National Bank	[illegible]
Sun Mutual Ins. Co.	500
N. O. City Railroad Co.	[illegible]

17 avril—1f

AVIS.

DANS la loterie des Tableaux artistiques, au profit de l'asile du Sacré Cœur, les numéros 2, 5, 8, 26, 27, 141, 153, 189, 214, 219, 278, 280, 328, 354, 439, 445, 451, 472, 478, 563, 557, 565, 568, 651, 668, 712, 731, 742, 745, 756, 760, 762, 775, 478 ayant gagné les lots, les détenteurs de ces billets sont priés de passer à l'asile, 35 rue Piété, 3e district. 17 avril—1f.

Demande de chambre.

UN monsieur désire avoir une chambre garnie dans une famille française, ou dans une maison de pension particulière. S'adresser A. B., bureau de l'Abeille. 17 avril—1f

FOURNITURE D'EAU.

LA "New Orleans Auxiliary Sanitary Association" fournira des [illegible] de l'eau du fleuve dans les citernes de la ville de Mendre à [illegible], ou pour la vente ou [illegible]. S'adresser au comité de [illegible] (Committee on Drainage and Canals), Salle No 5, au-dessus des bureaux du Morgan Railroad, coin Natchez et Magazine. [illegible]—7f

Avis à ceux qui doivent à la New-Orleans Savings Institution.—Toutes les personnes qui doivent à cette institution sur dépôts sur demande, ou sur des billets déjà échus et non payés sont par la présente notifiées que des actions seront intentées avant le 1er de mai prochain, faute de quoi les dites réclamations seront livrées entre les mains des avocats des recevours pour être collectées.

J. H. OGLESBY,
WM. C. BLACK,
Receveurs.

15 avril—au 1er mai.

LIQUIDATION
LIQUIDATION
LIQUIDATION!
CHAUSSURES!
Chaussures!
Chaussures!

Le stock immense et varié de la

Maison Ste-Anne

Vendu sans réserve ou limites,

Au coin Royale et Ste-Anne.

Chaussures de tous genres et les plus belles des premières manufactures de
BOSTON,
NEW YORK,
CINCINNATI,
ROCHESTER
Et PHILADELPHIE.

Les célèbres Chaussures d'ALBANY ne se trouvent qu'au

COIN ROYALE & STE-ANNE.

VENEZ TOUS!
NE VOUS TROMPEZ PAS.
Profitez! Profitez! Profitez du
GRAND RABAIS

50 pour 100 meilleur marché que PARTOUT AILLEURS.

CHEZ

E. ANGAUD,
AU COIN ROYALE & Ste-ANNE

17 avril—

PHARMACIE GÉNÉRALE

Au coin des rues Chartres et St-Philippe

CETTE pharmacie, qui vient d'être montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de MÉDICAMENTS DE CHOIX.

Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une expérience éprouvée qui seront toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins.

Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTÉS. 12avril—

Vaccination.

MMES GAGNANT et BAUBET, sage-femmes, ont reçues des facultés de médecine de Paris et de la Nouvelle-Orléans, annoncent au public et aux Dames de leur clientèle en particulier qu'elles vaccinent tout les MERCREDIS à midi. Résidence, rue des Remparts Nos. 187 et 189, entre Dumaine et St. Anne.
11 mars—Sm.Mar.J.D.

Mme VERGEZ,
SAGE-FEMME,

CONTINUE à s'occuper de la pratique des accouchements. Elle porte toujours un soin particulier au traitement des maladies de l'utérus. Consultations tous les jours, de midi à 2 heures, à son domicile, rue Royale 188. Se rend à la demande, elle est prévenue qu'elle vaccine tous les lundis, à midi.
5avril—1m—D.Mar.J

Cotton seed meal Distributors.
(Seule machine en opération qui ait eu du succès.)
WAGONS, CHARRETTES, BROUETTES,
Grandes d'occasion de Bodley (un article supérieur).
BODLEY BROTHERS,
20 mars—1m 127 rue de la Commune.

La santé de la ville.

Appel aux citoyens de la Nlle-Orléans.

La Société sanitaire auxiliaire de la Nouvelle-Orléans est entrée en fonction. Son but est de seconder l'œuvre du Bureau de Santé et des autorités de ville et d'y suppléer, en mettant la Nlle-Orléans dans un aussi bon état sanitaire que possible et en l'y maintenant pour l'améliorer d'une manière permanente. Dans ce but elle demande l'active et l'intelligente coopération de chaque citoyen, riche et pauvre, qui prend quelque intérêt à la Nlle-Orléans ou qui a à cœur sa prospérité.

La société se réfère avec une profonde satisfaction aux citoyens très connus dont les noms sont sur sa liste d'officiers et de membres comme une garantie de ses vues et de l'honnête usage de chaque dollar.

La société se considérera comme obligée de dépenser l'argent qui lui sera confié, sous la direction de son comité de finance avec la sanction de son comité exécutif. A des époques fixées, un rapport public sera fait sur chaque dollar reçu et déboursé.

Pour entretenir la ville dans un bon état de propreté, une somme considérable d'argent sera nécessaire en addition à la très petite somme allouée à cet effet par le budget de la ville, ce dont on ne peut blâmer ni le département des améliorations ni les autres départements.

L'argent que nous vous demandons pour notre œuvre retournera immédiatement aux classes travailleuses de notre peuple en donnant de l'emploi à beaucoup d'entre eux. Cet argent fera du bien de deux manières et de plus ne sortira pas de nos mains.

Les comités sont maintenant engagés à solliciter des contributions auprès des hommes d'affaires et des institutions de notre ville pour le trésor de notre société, mais ces quêtes ne peuvent être que partielles et nous en appelons ici de suite à chaque citoyen pour qu'il contribue spontanément, suivant ses moyens et sans attendre notre demande. Il faut bien comprendre que la société est purement volontaire. Elle ne peut dépenser que ce qui lui est donné. Elle ne peut ni imposer de taxe ni faire d'emprunts. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il vaut mieux dépenser de l'argent pour prévenir la maladie que pour la guérir. Une piastre maintenant judicieusement dépensée nous en sauvera des centaines plus tard.

Il est noble et humain de la part de notre population d'avoir nourri et secouru des milliers d'indigents et de malades. Il n'est pas moins beau, ni moins humain et surtout prudent de secourir judicieusement des centaines de personnes afin de prévenir la maladie et la misère. Nous croyons fermement que notre population est parfaitement au courant de cette question. Compatriotes, l'avenir et la prospérité de notre ville en dépendent. C'est une question qui est à la portée de tout le monde.

Dieu aide ceux qui s'entre-aident.

L'Etre Suprême lui-même ne pourrait aider ceux qui ne s'aident eux-mêmes ne pourrait aider [illegible] un appel aux sentiments, à l'intelligence, à la bienfaisance et à l'intérêt personnel de notre population. Le pays a en ce moment-ci l'œil sur nous. Montrons-nous à la hauteur de la situation, et n'épargnons aucun effort pour atteindre notre but.

Que le riche débourse largement les cordons de sa bourse. Que le pauvre se contente d'envoyer son humble obole.

Que les dames y prennent part, car elles y sont aussi intéressées que les hommes.

Quelques faibles que puissent être les souscriptions, elles seront toujours acceptées avec gratitude, et il en sera donné réception aussi promptement que possible. Nous ne doutons pas que la population de la Nlle Orléans se montre digne d'elle-même et de son passé en prenant part à une entreprise aussi belle.

La seule récompense qu'ambitionne les fondateurs de cette Société, laquelle mettront tout en œuvre pour que leurs efforts soient couronnés de succès, est simplement l'approbation de leur conscience et l'espoir que l'on dira d'eux lorsque leur tâche sera terminée: "Bien fait, bons et fidèles serviteurs."

Adressez vos souscriptions à Henry Sunday, trésorier, ou à un des membres du comité des finances.

CHAS. A. WHITNEY, Président.
CYRUS BUSSEY,
[illegible] du comité exécutif.
[illegible] BALDWIN,
[illegible]
JAMES J. DAY,
JULIUS WEIS,
[illegible]
[illegible] ROSTER,
[illegible] PENNER,
Secrétaire du comité des finances.
JOHN C. HENDERSON,
Secrétaire correspondant.
16 avril—14f

Voulez-vous des bottines blanches pour première communion?

ALLEZ A LA
VILLE DE PARIS,

Vous y trouverez aussi un choix de pantoufles et bottines blanches pour mariages et soirées, tout ce qu'il y a D'ADMIRABLE ET FRAIS.

Amenez vos enfants
—A LA—
VILLE DE PARIS,

Vous y trouverez un assortiment de souliers argentés, bronzés, ainsi que des bottines de roses et bleues; le tout NOUVELLEMENT REÇU.

Bottines en chevreau français, de premier choix, pour dames, à la

VILLE DE PARIS,
Nos 228 et 230
Coin des rues St-Philippe et Royale,
Allez à la
VILLE DE PARIS,
Messieurs!

Souliers pour MESSIEURS, une spécialité.

VOULEZ-VOUS ACHETER DES SOULIERS BIEN FAITS ET DURABLES ALLEZ TOUJOURS A LA

VILLE DE PARIS.

N'oubliez pas surtout messieurs et dames de venir visiter nos magasins avant d'aller ailleurs.

Venez tous à la VILLE DE PARIS et soyez convaincus de la bonne chaussure et de son bon marché.

Les chars de Jackson, Esplanade et Royale passent devant la VILLE DE PARIS, ce qui facilite les dames à venir faire leurs achats.

ANT. L. BICOCCHI.
Propriétaire de la VILLE DE PARIS
9 avril—

BATISTES IMPRIMEES,
ORGANDIES JACONATS.
Toiles d'Alsace,
Toiles du Nord,
&c., &c.

NOUS appelons l'attention des acheteurs sur les marchandises ci-dessus, lesquelles viennent d'être reçues, et que nous sommes prêts à offrir à des prix extrêmement bas.

D. H. HOLMES
155 CANAL, et
15 BOURBON.
20mars—

ANDRÉ L. ROMAN,
Homme de lettres et correspondant.

Se charge de la rédaction de communiqués, d'articles de journaux, etc.; de la traduction de chartes, de documents publics et d'affiches, en français et en anglais.

Se charge également du règlement des taxes de l'Etat et de ville à un escompte libéral, de la perception des loyers et de la location des propriétés. Bureau, No 56 Passage de la Bourse.
10 avril—1m

REGNAULD et DALLIGNY,
TAILLEURS,
Rue de la Bourse, 8, PARIS.

M. REGNAULD, TAILLEUR, demeurant actuellement Rue de Richelieu No 54, informe sa clientèle louisianaise, ainsi que les personnes qui voudraient bien avoir recours à lui, qu'il a formé une société avec M. DALLIGNY pour l'exploitation de son industrie, au domicile ci-dessus. Les prix de la nouvelle maison restent fixés, comme par le passé, pour les étoffes de première qualité, au tarif suivant:

Jaquette	90 francs	Gilets	20 francs.
Redingotte	100 ..	Pantalons	40 ..
Habit	110 ..	Pardessus doublé soie	110

Pardessus d'hiver doublé de soie 120 francs.
27 mars—1anPP—sus MarsS

FABRIQUE
—DE—
BOUCHONS
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

La seule fabrique de bouchons à la vapeur dans le Sud.

NOUS appelons l'attention du commerce sur les moyens perfectionnés que nous possédons de confectionner à bref délai, à la machine, et en grande quantité, des bouchons de toutes dimensions et de toutes qualités. Ceux qui sont chargés d'une mise en bouteilles considérable trouveront tout avantage à acheter leurs bouchons chez nous.

Important directement nos matériaux des centres de production, nous sommes à même de faire aux acheteurs des conditions aussi libérales que les fabriques du Nord.

Nous avons aussi un vaste stock, parfaitement assorti, de

BOUCHONS

achetés de l'ancienne succursale de la maison W. King & Co., à la Nlle Orléans.

Les ordres seront promptement exécutés.

BUREAUX ET FABRIQUE,
41 ......RUE ROYALE......41
3 avril—an30—PP

ARTICLES DE TAPISSERIES.
A. Brousseau & Son.
17............CHARTRES............17

Vendent leur vaste stock de Rideaux en satin, Rideaux à macrame, Dentelles pour lits, [illegible], Tapis, Toiles cirées, [illegible] en coco et en paille, [illegible], Rideaux à ridaux [illegible], à des prix grandement réduits.

Vendus à des prix plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été à la Nouvelle Orléans. Venez voir notre assortiment.
15 fév.—

Pourquoi tousser?

ET payer $1 pour des préparations faites au Nord quand vous pouvez avoir les 4 onces de Schafer pour 50 cts, la préparation la plus bienfaisante et celle qui réussit le mieux contre toute espèce de toux.

JOS. SCHAFER, M. Ph.,
Coin Craps et Esplanade, et
GEO. SCHAFER
Coin Franklin et Felicity.

Essayez le remède contre la toux de Schafer, à 5 ou le même. 1 avril—1m—me j d

EXPLICATIONS!

Le public, toujours prêt à s'éclairer des changements qui s'opèrent dans certaines maisons qui l'intéressent, a besoin d'être éclairé sur la marche de ces commerces. Je vais donc m'étendre sur plusieurs sujets intéressants pour tout coup.

Lorsqu'il y a deux ans j'entrepris d'établir une grande maison sur un pied nouveau, j'étais incertain, quand au succès de cette maison, j'avais à craindre d'abord que le grand centre que j'allais exploiter n'effrayât les acheteurs et que le genre nouveau que j'allais inaugurer n'eût pas l'approbation du public.

J'ai le plaisir de dire que sur ces deux points je m'étais trompé et que mon succès fut bien au-dessus de mes espérances. Dès l'ouverture de mon nouvel établissement, j'eus une affluence extraordinaire de chalands, le public semblait avoir à cœur la réussite de ma nouvelle entreprise, les dames surtout la patronisaient avec beaucoup d'assiduité. Je suis tenté de croire qu'elles m'ont porté bonheur. Mon commerce prit dès lors des proportions extraordinaires, toutes les modes nouvelles que j'inaugurai réussirent comme par enchantement.

Je fus donc encouragé à donner plus d'extension à mon système manufacturier, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. Un peu plus tard je fondai des agences dans toutes les grandes villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Tous ces avantages me permirent de vendre à des prix extraordinairement bas et tout en occupant un quartier central, à proximité de la rue Canal, je vendais à aussi bas prix que j'aurais pu le faire, travaillant sur une plus petite échelle et en occupant un quartier reculé. Le public n'eut pas de peine à s'en apercevoir et dès lors le vieux système: de l'économie de loyer, d'annonces, etc afin de vendre à meilleur marché, tomba devant l'évidence que—plus les affaires se font sur un grand pied et plus bas sont les prix: donc bénéfice pour l'acheteur et préférence pour les grands établissements de premier ordre. Avec tous ces arguments en main, avec une expérience de plusieurs années, avec une grande clientèle qui m'a compris et que je comprends je n'ai pas eu de crainte de donner une plus grande extension à mon commerce en fondant une nouvelle maison dans un quartier plus central que la première. J'ai la confiance que mes amis et le public en général m'y suivront et pour les encourager à le faire je garantis d'avance que

Les prix ne seront pas changés.

Au contraire, mon but en élargissant mon cercle d'affaires, c'est d'opérer de façon à les laisser davantage (les prix) afin de pouvoir, plus que jamais, satisfaire toutes les bourses.

Les dames, surtout, auront un grand avantage à patroner mon nouvel établissement car elles y trouveront tout le confortable désirable, des articles nouveaux et de première fraîcheur, un magasin vaste et bien éclairé et une proximité avantageuse des magasins de marchandises sèches de notre grand Boulevard. Elles pourront faire toutes leurs emplettes à la fois, ce qui sera pour elles et moins de fatigue et une grande économie de temps. On peut prédire d'avance que les dames seront charmées d'avoir toutes ces accommodations réunies. Il nous semble déjà entendre les petites combinaisons suivantes:

Je vais chez DANZIGER
—et à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez SCHWARTZ
—et à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez PÉPIN & BROUSSARD
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez HOLMES
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez B. & W. CRONER
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez FELLMAN
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez MAX BEER
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.

et ainsi de suite pour toutes les grandes maisons de la rue du Canal d'où tous les amateurs de bonnes chaussures se rendront à

l'ETOILE ROUGE.

Un autre grand avantage

c'est que tous les chars de la ville vous déposent presqu'à la porte de l'ETOILE ROUGE.

Enfin cet établissement a pour le public tous les avantages réunis.

PRENEZ NOTE DE CECI:

Les Prix ne seront pas changés.

L'ETOILE ROUGE sera toujours le seul endroit où l'on trouvera l'élégance réunie à la solidité et le bon marché avant toute chose.

Les Prix ne seront pas changés,

car c'est par les bas prix que l'ETOILE ROUGE a toujours brillé et qu'elle brillera encore.

Les Prix ne seront pas changés.

Il faut que chacun se le mette bien dans l'esprit, afin que, compte par là même, on puisse se rendre à l'ETOILE ROUGE avec la certitude d'acheter à bon marché et ceux d'avoir un article supérieur.

Avec l'espoir que vous voudrez bien accorder votre bienveillant patronage à

L'Étoile Rouge,
Coin Canal et Baronne,

Je demeure votre respectueux serviteur,

ARTHUR DURIEU.
6avril—

NOUS LES BATTONS TOUS. NEW YORK 1ère CLASSE $34,
Et tous les points Nord, Est et Ouest en proportion.
BUREAU DE BILLETS DE CHEMINS DE FER DE
BARNETT,
Au No 143 de la rue de la Commune—Vis-à-vis de l'Hôtel St Charles
14mars—au 1er sept—Dim&f

POUR AVOIR ABSOLUMENT LES MEILLEURES
PHOTOGRAPHIES
Brevetées et à couleur fine,
ALLEZ CHEZ
Lilienthal
121 - - - Rue du Canal - - - 121
8mars—3m

J. LEVOIS
126, RUE DU CANAL 126,

A reçu par le steamer Toutonia et mettra en vente

LUNDI, 14 AVRIL,

Un assortiment choisi de NOUVEAUTÉS en Tissus français, comprenant:

Costumes en percale français,
Peignoirs en percale français,
Fichus en soie,
Pékin satiné,
Beiges tout laine,
Nouveautés en Grenadine noires.

Il invite ses clients et le public à venir examiner ses marchandises nouvelles.
13 avril—

AVIS.

LE Dr. K. B. HUNTER étant revenu à la Nouvelle-Orléans dans le but d'y faire sa résidence permanente, reverra avec plaisir ses vieux amis et ses clients et tous ceux qui souffrent des maladies aiguës ou chroniques de la gorge, des poumons ou des passages de l'air.

Le Dr HUNTER recevra les visiteurs à son bureau, rue du Camp, No 181, de 10 heures du matin à 4heures du soir. 10 avril—

D. A. B. de VILLENEUVE,
HOMŒOPATHE.
72, rue REMPARTS, près Canal.

Consultations de 2 à 4 heures de l'après-midi et de 7 à 9 heures du soir.
5 avril—1m

Le Dr A. CAPDEVIELLE

A OUVERT un bureau de consultation au No. 33, rue St-Philippe, encoignure Chartres. Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures. Résidence—No. 114 rue Bourbon.
15 fév—

Dr R. SAUVAGE,
Résidence, 333 RUE VICTOIRE,
Encoignure Champs-Elysées.

Consultations à la pharmacie Lapince, 33 Champs-Elysées, de 7 heures à 10 heures A. M., et de 3 à 5 P. M. 20mars—1m

Dr E. HART,
PÉDICURE PRATIQUE,
Coin Commune et Dryades.

Cors et oignons guéris sans douleur et sans aucune gêne pour le malade. Fait sa spécialité de la guérison des ongles croissant sous la chair. Visitera les malades à domicile si on le désire.

Le Dr N. J. CROW,
Gradué de l'Université de la Virginie.
Bureau coin Commune et Dryades.

Donne toute son attention aux maladies chroniques. 26mars—1m

AVIS.

Nlle-Orléans, 24 mars 1879.

Monsieur le Docteur Edmond Murphy est exclusivement chargé de ma clientèle et donnera à mon domicile des consultations, de 7 à 8 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir, le dimanche soir excepté.

Dr A. DUPAQUIER.
26 mars—30 f

A VENDRE.

UN BARGAIN.—Une maison avec 5 appartements au rez-de-chaussée, 2 belles chambres et 4 cabinets dans l'attic, cuisine avec 4 chambres, en bon état, dans un quartier respectable—à proximité de deux lignes de chars. Faible partie comptant. La balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans avec 6 0/0 intérêt. S'adresser à Placide J. Spear, encanteur, 46 rue Royale.
6avril—

Le nouveau remède de la Louisiane.

LE plus grand sirop du siècle et de tous les siècles pour la toux, les rhumes, les catarrhes, l'asthme, les bronchites, l'hémorragie, la coqueluche, la rougeole, affection de poitrine, la respiration difficile, commencement de consomption, etc......C'est un sirop adoucissant et calmant pour les enfants, et qui est recommandé par toutes pages de noms de cette ville et de l'Etat. Il ne contient aucun poison. Le TONIQUE DE VIE, fait avec le même produit de nos cyprières, est un fortifiant, aiguisant l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède assuré contre la fièvre et les frissons, et la dernière épidémie a développé le fait que c'est un sûr prophylactique contre la fièvre jaune et contre toutes les fièvres. Voyez une colonne d'annonces dans l'Evening Post. Vendu par tous les principaux pharmaciens. Dépôt, rue du Camp No. 168, Nlle Orléans.
1er déc—Sm. PP.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits du Pays
Aux magasins bien,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
18juil 78—1 an. Nlle Orléans.

A Vendre.

GROCERIES. Une GROCERIE bien achalandée, avec un nouveau stock, située encoignure des rues Marais et la Promenade Carondelet, avec privilège du bail à des conditions modérées.

S'adresser sur les lieux. 11 avril—6t

MEDAILLES
Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

ALPH. WALZ,
Propriétaire et fabricant du célèbre
MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant, un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce Bitters est spécialement [illegible] à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison Graf & Cie, pour la vente [illegible] bière

AURORA LAGER BEER,
en barils et en bouteilles [illegible]
No. 26 rue Conti, entre Decatur et Chartres.
22 janv—1re co dm

A VENDRE

LES jugements contre les personnes dont les noms suivent pour les montants portés vis-à-vis de leurs noms respectivement, à savoir:

François Carrere et J. Moulmar, in solido	[illegible]
Frank Michaelson	[illegible]
John Monleaux et F. Lafargue	[illegible]
Gustave Hanewinkel	[illegible]
M. Dumas et al.	247 75
George Hans	450 17

Pour plus de détails, s'adresser à
H. MEHNERT
Liquidateur, maison de commerce de C. G. Robinson, No 74 rue Tchoupitoulas.
6 avril—1m—D Ma J.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 avril—CLASSE No 90.
Tirage de 4 heures P. M.

30	36	44	22	53	42	47	56	49	54	36	65	8	52

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature. Ce 16 avril 1879—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Hôtels, Restaurants, &c.

Phœnix House,
Au lac Pontchartrain,

[A l'extrémité du Pontchartrain Railroad.]
Bien connu comme restaurant MIGUEL. Réouvert pour la saison par

JOHN TRISCONI,
ASSISTÉ PAR MIGUEL BRISOLARI.

Prix réduits de vingt-cinq pour cent.

La table sera pourvue de tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat sur le marché, et la cuisine ne sera surpassée par aucune autre en ce pays. Les vins et les liqueurs importés seront de qualité véritablement supérieure. Les ordres pour dîners, donnés d'avance, seront soigneusement remplis s'ils sont laissés au café du soussigné "The Custom House Exchange", au coin des rues Canal et Decatur. Belles écuries et bons palefreniers.
12avril—3m JOHN TRISCONI.

CRESCENT HOTEL,
A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, situé près du chemin de fer, est prêt à recevoir les voyageurs. Construit sur les bords du golfe, il réunit tous les agréments que l'on peut se procurer à la campagne. Il y a à la Baie abondance d'huîtres et de poissons, et l'air y est incomparable pour sa [illegible]. Les chambres de l'hôtel sont vastes et bien aérées. Des bateaux et des voitures sont à la disposition des pensionnaires qui ont en outre l'avantage d'un bon chef de cuisine. Le chef de cuisine est M. Capdicion, dont on connaît l'habileté.
6avril—4mois

ALLEZ VOIR
—LA—
Nouvelle Machine à Coudre
DAUNTLESS.

C'est la plus facile et la plus légère à monter. Le porte-aiguille marche plus que les autres, et est la seule qui n'ait pas de tours à sabler. Il n'y a pas l'espace à sabler.

Toutes les pièces sont d'acier, et la Machine est garantie pour cinq ans.

Prix de la Dauntless, avec table à rallonge et cinq tiroirs et couvertures en noyer, y compris tous les accessoires, $35 comptant.

DEPOT des célèbres Machines DOMESTIC. Machines véritables de SINGER; WHEELER & WILSON No 8; GROVER & BAKER; HOWE et WILSON IMPROVED, à des prix très réduits.

Machines de seconde main, de $5 à $20.

V. WEHRMANN,
135, rue Royale, N. O.
23fév—3m Dim

Bureau de la presse à coton à vapeur de la Levée.—Nouvelle-Orléans, 10 avril 1879.—Dans une réunion du Bureau de direction, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de trois piastres par action a été déclaré payable aux actionnaires, à dater du 17 du courant, au Bureau de la presse à vapeur de la Levée, rue Peters, entre les rues St-Ferdinand et Montegut, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
11 avril—

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de l'Union—Nouvelle-Orléans, 10 avril 1879.—L'élection annuelle pour les Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 21 courant, de midi à deux heures de l'après-midi, aux bureaux de la Compagnie.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.
11avril—10fois

Bureaux de la Louisiana Equitable Life Insurance Company, au coin des rues Gravier et Carondelet, Nouvelle-Orléans, 10 avril 1879.—Conformément à l'article 4 de la charte de cette compagnie, une élection de huit directeurs, pour servir pendant les trois prochaines années, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, LUNDI, 21 avril 1879, de midi à deux heures de l'après-midi.
ANDREW PATTON, Secrétaire.
11 avril—11au21

Avis aux expéditeurs de fret au bayou Têche et au bayou Vermillion.—Le fret de la Nouvelle-Orléans pour le Têche sera pris jusqu'à nouvel avis à 75 pour cent au-dessous des taux établis, à l'exception des meubles, du bois, des briques, des barriques et de la tonnellerie, qui seront transportés à 50 pour cent au-dessous des taux établis.

Les passagers pour le Têche trouveront à Morgan City des bateaux pour leur destination, tous les jours excepté le dimanche.
7 mars— PHARE LINE STEAMERS.

B. POMES,
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.
Encoignure Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, pendant le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux grosseries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.

Bois de pin $5; cypre $5.50; chêne $5.50; frêne $6. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.
6mars—au 6 février

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
59 Rue de Chartres, coin Bienville,
NEW-ORLEANS, La.

Spiers & Surenne—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 8º, 1263 pages	$5 00
Do—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 12º, 972 pages	2 25
Nugent's Dictionnaire français-anglais et anglais-français	1 25
Robertson—Nouveau Cours pratique de langue anglaise, 2 parties	6 00
Bobeth—Grammaire anglaise d'après le système d'Ollendorf, 1 vol in 12º	1 25
P. Sadler—Grammaire pratique de langue anglaise, 1 vol cartonné	1 00
P. Sadler—Manuel de phrases françaises-anglaises, 1 vol in 18º cartonné	60
C. & E. Witcomb—Nouveau Guide de conversations françaises-anglaises	50
Sadler—Méthode pratique de grammaire anglaise, 1 vol cartonné	60
Norman Pinney—The Practical French Teacher, 1 vol relié	1 75
Norman Pinney—First book in French	75
Fasquelle—A new method of learning the French language, 1 vol relié	1 50
Do—A key to the exercises to Fasquelle New French method	50
Do—A Course of the French language, introductory to Fasquelle French Course	50
Do—Manual of French conversations	1 00
Ahn's Introductory practical course of the French language	75
Bohannan's English and French colloquial Phrases	75
Sevin, Newman & Barretti—A Dictionary, Spanish and English, and English and Spanish	3 60
Nuñez—Spanish and English, and English and Spanish Dictionary	3 00
Ramirez—Manual de Conversacion Español-Ingles	50
Vingut-Ollendorf Practical method of Spanish language	2 25
Do do do Key	75
DeTornos—Combined Spanish method	1 75
Do do Key	75
Velazquez & Correa—Método para aprender el Inglés	1 10
Do do Clave	1 00
Manual del Mar—Guia para la conversacion Español-Inglés	1 25
Vingut—Spanish reader and translator	1 75
Butler—Spanish teacher and colloquial phrase book	1 50
Y. Barcena—Gramática de la lengua española en XXII lecons	1 25
Ollendorf—Le maître à espagnol	1 25
Do do Clave	1 00
Do El maestro de Inglés	1 25
Do do Clave	1 00
Simonné—Méthode de Français	1 25
Do do la clave	1 00
Tenoud—Dos de poche française espagnol et espagnol-française	1 25
Vitali—Conversation française italienne	75
Giacobbe—Dos italien français et français-italien	1 90
English—Grammaire italienne française	5 00

Papeterie. Fournitures pour Ecoles. Papiers peints. Papiers peints.
AU FAUBOURG
6avril—